



La Convention internationale des droits de l'enfant : application dans le monde et en France

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et les actions de l'Unicef dans le monde
- Connaître le rôle et les priorités de l'Unicef en France

DOCUMENTS PROPOSÉS

DOCUMENT 1

La Convention internationale des droits de l'enfant à 20 ans

[Lien Internet](#)

DOCUMENT 2

Exposition pour les 20 ans de La Convention internationale des droits de l'enfant

DOCUMENT 3

L'Unicef, la CIDE et le Comité des droits de l'enfant

DOCUMENT 4

Les droits de l'enfant : chiffres et statistiques en France

Qu'est-ce que l'Unicef ?

L'Unicef a été créé en 1946 pour porter assistance aux enfants touchés par la Seconde Guerre mondiale. C'est la seule agence des Nations unies consacrée uniquement à l'enfance. L'article 45 de la Convention internationale des droits de l'enfant énonce que : « L'Unicef est juridiquement tenu de promouvoir et de veiller au respect des droits de l'enfant ». Il mène des actions de plaidoyer pour sensibiliser les États et le grand public. Il coopère avec d'autres associations internationales ou locales pour mettre en place ses programmes. L'Unicef intervient dans plus de 150 pays en leur apportant son soutien en matière de santé, d'éducation, de protection...

Le Comité des droits de l'enfant

Il a été instauré en 1991. Il se compose de 18 experts internationaux élus pour 4 ans. Il est chargé de veiller à l'application de la CIDE.

Chaque État partie (ayant ratifié la CIDE) lui remet un rapport sur la situation des enfants dans son pays 2 ans après avoir ratifié la CIDE, puis tous les 5 ans. La Comité

examine et commente ces rapports; il suit les progrès accomplis et il encourage les États à prendre des mesures spécifiques pour les enfants. Il remet tous les 2 ans un rapport à l'Assemblée générale des Nations unies.

Comment la CIDE s'applique-t-elle en France ?

La France est le 2^e pays à avoir ratifié la CIDE après la Suède en août 1990. La Convention est entrée en vigueur le 6 septembre 1990.

Les parlementaires ont déposé une proposition de loi pour faire du 20 novembre, date anniversaire de la CIDE, une journée des droits de l'enfant comme c'est le cas dans de nombreux pays.

En 2000, une institution d'État a été créée pour intervenir en faveur des enfants dont les droits ne sont pas respectés : le Défenseur des enfants. Il y a un « défenseur des enfants » dans plusieurs dizaines d'États dans le monde. Mais en France, cette institution est remise en question depuis 2009 et pourrait être amenée à disparaître.

L'Unicef assiste le Comité des droits de l'enfant en participant à son expertise grâce à la publication de rapports précis et chiffrés sur la situation des enfants.

Quel sont les priorités de l'Unicef en France ?

En France, l'Unicef a deux missions :

- informer le public sur la façon dont les enfants vivent dans le monde;
- collecter des fonds permettant de mettre en oeuvre les programmes de l'Unicef dans les pays en développement.

L'Unicef est impliqué dans plusieurs domaines en France :

- La justice des mineurs.
- Les mineurs étrangers isolés (4000 à 6000 personnes).
- La scolarisation des enfants handicapés : 20000 à 40000 enfants en situation de handicap ne seraient pas encore scolarisés.
- L'aide médico-psychologique apportée aux jeunes.
- La maltraitance : 450000 enfants par an nécessitent une prise en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance; il y a 19000 cas de maltraitance signalés dans notre pays chaque année.



1 Introduction

- Introduisez le thème du dossier : quels sont les moyens de faire appliquer la CIDE et quels sont les organismes/organisations/associations qui s'en chargent ? Expliquez les termes organismes/organisations/associations.

2 Découverte : comment s'assurer que les pays signataires de la CIDE appliquent ces droits ?

DOCUMENT 1

- Diffusez la vidéo sur les droits de l'enfant.

DOCUMENT 2

- Oralement et collectivement, faites rappeler aux élèves les droits principaux et les principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Notez leurs réponses au tableau. Utilisez le document 2 pour faire vérifier les réponses par un groupe d'enfants (3 ou 4). Complétez et corrigez la liste si nécessaire.

DOCUMENT 3

- Distribuez ensuite le document 3. Faites lire à voix haute, expliquez si besoin le sens des mots incompris.

3 Application Exercice 1

- Distribuez la fiche d'exercices aux élèves et demandez-leur de faire l'exercice 1.
- Affichez/distribuez les documents nécessaires.

DOCUMENT 3 ET 4 : TRAVAIL INDIVIDUEL

- 1/ À l'aide du document 3, répondre par une phrase aux questions de compréhension de texte posées.
- 2/ À l'aide du document 4, compléter le texte à trous.

DOCUMENT 3 : TRAVAIL INDIVIDUEL

- 3/ À l'aide du document 3, répondre par vrai ou faux aux questions posées.

4 Correction

- Interrogez les élèves. Quelles réponses ont-ils données ? Apportez les corrections nécessaires et les précisions utiles, écrivez-les au tableau.

5 Synthèse

Ce que les élèves doivent retenir :

L'Unicef est la seule agence des Nations unies spécifiquement consacrée à l'enfance. Dans la Convention internationale des droits de l'enfant, l'Unicef est cité comme l'organisation chargée de veiller au respect des droits de l'enfant.

L'Unicef agit partout dans le monde (dans plus de 150 pays), surtout dans les pays les plus pauvres, pour faire respecter les droits des enfants : le droit d'être soigné, le droit de manger suffisamment pour grandir en bonne

santé, le droit d'être protégé contre la violence, le droit de ne pas faire la guerre, le droit d'aller à l'école...

Même si des progrès notables ont été enregistrés dans différents domaines, les droits de l'enfant ne sont toujours pas respectés dans de nombreux pays ! Il reste donc des progrès à faire pour l'identité, l'éducation, la santé, la protection et la participation des enfants.

6 Découverte : quelle est la situation en France et quel est le rôle de l'Unicef en France ?

- Organisez un débat à partir de la question suivante : pensez-vous que les droits de l'enfant sont respectés en France ?
- Donnez le rôle de « maître de la parole » à un enfant, rappelez qu'il faut lever le doigt pour s'exprimer et attendre que le maître de la parole nous invite à parler.

DOCUMENT 4

- Après une quinzaine de minutes, proposez aux enfants de cycle 3 de relire le document 4 ; pour les enfants de cycle 2, vous leur lirez le document sans insister sur les chiffres. Vous pouvez conclure en disant que la situation des enfants en France est globalement bonne, mais qu'il y a encore des domaines où il faut faire des progrès.

7 Application Exercice 2

- Distribuez la fiche d'exercices aux élèves et demandez-leur de faire l'exercice 2.
- Affichez/distribuez les documents nécessaires.

TOUS LES DOCUMENTS

- 1/ Exercice de réflexion et d'écriture. Penses-tu que le droit à l'éducation est assuré pour tous les enfants dans notre pays ? Explique ton avis dans un texte d'une dizaine de lignes.
- 2/ À l'aide de l'ensemble des documents, répondre aux questions.

DOCUMENT 3 ET 4

- 3/ Répondre aux questions.
- 4/ Compléter le tableau à l'aide du document 4.

8 Correction

- Interrogez les élèves.
- Quelles réponses ont-ils données ? Apportez les corrections nécessaires et les précisions utiles, écrivez-les au tableau.

9 Correction

Ce que les élèves doivent retenir :

L'Unicef est une agence des Nations unies. Son rôle est de promouvoir et veiller au respect des droits de l'enfant. Elle intervient dans plus de 150 pays dont la France où elle s'implique dans plusieurs domaines :

- La situation des mineurs isolés étrangers
- La justice des mineurs
- La scolarisation des enfants handicapés
- L'aide médico-psychologique
- La maltraitance